



VERITAS

*Comité National pour le rétablissement de la
Vérité Historique sur l'Algérie Française*

Association Loi 1901 N°1100674

Siège social : Maison Alphonse Juin - 13090 Aix en Provence

Adresse Postale : B. P. 21 - 31620 Fronton

Site Internet : <http://www.comite-veritas.com>

Adresse Email : comiteveritas@free.fr

Télécopie : 05 61 09 98 73

IN MEMORIAM ALGER 26 MARS 1962



**UN CRIME CONTRE
L'HUMANITE
Perpétré par
Charles de Gaulle
En complicité
avec le F.L.N.**



Depuis 1960, dans les grandes villes d'Algérie, l'Armée a été dessaisie du maintien de l'ordre. Cette mesure avait été prise par le Chef de l'État pour confier l'Autorité à de Hauts Fonctionnaires obéissant à ses ordres « perinde ac cadaver » (comme un cadavre). Ainsi la responsabilité du maintien de l'ordre a été confiée à des Préfets que nous pourrions surnommer les « zombies » de l'État.

>>

>>> En temps de paix, une telle organisation semblerait ordinaire, mais nous étions en « guerre » et les combats faisaient rage partout. En mars 1961, cette mesure a été complétée par la création d'une Préfecture de Police à Alger, Constantine et Oran.

>>

>>> En substance, le Pouvoir gaulliste avait décidé de substituer aux militaires, jusque là à la tête des opérations de maintien de l'ordre, des valets à ses ordres triés sur le volet de la servilité. Ceux-ci devaient être inconditionnellement obéissants aux ordres de l'Élysée, et présenter les meilleures garanties d'exécuter, à la lettre, les décisions les plus iniques, les ordres les plus scandaleux, les plus criminels même, obtempérant même à l'injonction de massacrer des Français, en s'alliant aux terroristes que l'Armée Française combattait encore la veille, ce fut le cas, scandaleux, abject, dégradant, méprisable, certes, mais, hélas, dans la rue d'Isly, comme ailleurs, ce fut bien le cas !

>>

>>> Dans les territoires soumis à leur autorité, ces Préfets avaient la main haute, non seulement sur la police urbaine et sur la gendarmerie territoriale, mais aussi sur les compagnies de CRS, les escadrons de gendarmerie mobile, et l'ensemble des forces armées qui y étaient cantonnées. Tout était donc en place pour que Charles De Gaulle et ses

thuriféraires puissent opérer leurs coups les plus vils et les plus déshonorants.

>>

>> Le décret du 23 février 1961 stipulait : « Il faut que tous les moyens militaires importants passent sous l'Autorité civile, tout en conservant leur hiérarchie de commandement et leur support logistique propre, afin de conserver leur efficacité ».

>> Ainsi, à Alger, le Préfet de police, Vitalis Cros avait à sa disposition un officier général, chargé, sous son autorité du commandement des forces spécialisées ou non du maintien de l'ordre, tant civil que militaire.

>>

>> Vitalis Cros exerçait ses pouvoirs sous l'autorité du Haut Commissaire de la République, Christian Fouchet, mais il avait été inséré entre le général Ailleret, commandant en chef des forces en Algérie, sous le général de Menditte commandant le corps d'armée d'Alger, mais au-dessus du général Capodano, commandant toutes les forces militaires de la zone Alger-Sahel. Ces forces étaient sous réquisition permanente du Préfet de Police et Vitalis Cros parlait de Capodano comme de « son assistant militaire », ce dernier ayant sous ses ordres le Colonel FOURNIER.

>>

>> Il est à noter que Ailleret, de Menditte et Cros ont été nommés par le Pouvoir en 1961, après l'échec du putsch des Généraux, ce qui a donné à De Gaulle l'occasion d'une épuration sans précédent. Ils avaient tous la même mission : LA MISE A MORT DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE !

>>

>> Depuis le 18 mars, depuis la capitulation politique de la France devant une minorité terroriste vaincue sur le terrain, dans la logique de « la solution finale » imposée le Chef de l'État Français, l'Armée française devait se faire la complice du FLN et tourner ses armes vers ses compatriotes pour écraser la Résistance que pourraient tenter d'opposer au plan machiavélique en cours le parti de la France en Algérie.

>>

>> Le Général Salan avait lancé un ordre de Résistance à cette forfaiture, un ordre de dernière légitime défense du peuple français d'Algérie, toutes ethnies confondues. Vitalis Cros et ses complices n'attendaient que cela. Le 23 mars, la répression s'abattit sur le quartier de Bab-el-Oued, féroce, aveugle et sanguinaire. Les avions mitraillaient ce quartier, les blindés parcouraient les rues en tirant à la mitrailleuse lourde et au canon léger, sur les fenêtres des immeubles derrière lesquels hurlaient de terreur femmes, enfants, vieillards, toute une population civile et totalement innocente. Au soir du 25 mars, outre la destruction systématique de tous les biens matériels de ces pauvres gens, on déplorait quantité de morts et de blessés et des milliers d'arrestations totalement arbitraires.

>>

>> La première phase de ce plan machiavélique était exécutée. Il suffisait, alors, d'organiser la seconde. Le 26 au matin, les Algérois, révoltés par la répression indigne et barbare qui frappe les civils de Bab-el-Oued, trouvèrent dans leurs boîtes à lettres, un tract ronéotypé, portant entête « Organisation Armée Secrète Zone Alger-Sahel » attribué, sans preuve, au Colonel Vaudrey, appelant à une manifestation d'importance pour protester contre le traitement infligé au quartier martyr.

>>

>> Rien, absolument rien, ne prouve que ce document émane de l'OAS... A notre avis, il s'agissait d'un piège des « habiles » et nous en donnerons certaines raisons. Quoi qu'il en soit, les Algérois vont tomber dans ce piège.

>>

>> Le 26 mars, au matin, Cros passe, de bonne heure, à son quartier général, à la caserne des Tagarins, ce qui est inhabituel, d'autant plus qu'il a rendez-vous, au Rocher Noir et pour la première fois, avec Christian Fouchet. Là-bas l'attend, avec impatience, Capodano, qui lui met sous le nez le fameux tract.

>>

>> Le sinistre aréopage en discute. Il y a là, outre Fouchet et Capodano, de Menditte, et Bouix. Laissons la parole à Cros : « Le général de Menditte dit, de sa voix calme, « Je crois que vous ne pouvez pas ne pas l'interdire ». J'étais déjà convaincu et je sentis un imperceptible soulagement quand la décision fut prise d'interdire la manifestation. » Cros continua ainsi : « Tout cela ne nous empêcha de penser à ce que l'interdiction comportait de conséquences possibles dans le climat insurrectionnel du moment ». (Vitalis Cros « Le temps de la violence page 141)

>>

>> Ah ! Qu'en termes hypocrites ces choses là sont dites ! En réalité, ces hommes-là venaient de mettre en place le plan machiavélique et ingénieux qui permettrait de porter « le coup de grâce » à l'Algérie Française agonisante.

>>

>> Que trouvons-nous en étudiant les déclarations, interviews, mémoires, ou autres traces de ce drame chez chacun des complices ci-dessus désignés ? De pitoyables attaques des uns envers les autres. Cros dit, par exemple, dans une interview : « Capodano a pris la responsabilité de faire ouvrir le feu » (F.Dessaigne et M.J. Rey « Un crime sans assassin » page 557)

>>

>> Attaques personnelles, combinaisons sordides, polémiques, mensonges, calomnies, dissensions d'autant plus âpres que tous sont coupables du même crime, ou, toutefois, d'avoir obéi aux mêmes ordres criminels.

>>

>> Nous avons aujourd'hui les preuves de l'orchestration de mains de maîtres du crime d'État du 26 mars 1962 par les complices inconditionnels de Charles De Gaulle, ci-dessus désignés. Le général Goubard, commandant du 4ème Régiment de Tirailleurs, a donné les noms et les états de service de ceux qui ont couché 282 innocents sur les pavés de la rue d'Isly (pour mémoire : 82 morts et 200 blessés). Les voici, en commençant par le tireur au fusil-mitrailleur :

>>

>> AMRATI Mohamed appartenant aux forces bellounistes

>> KHELIFA ben Sbkhauoui du M.N.A. (rallié avec arme)

>> YOUSSEF ben Aïssa du M.N.A. (rallié avec arme)

>> ALI ben Amar du M.N.A. (rallié avec arme)

>> MANIS Moktar du F.L.N. (continue à collaborer avec le F.L.N.)

>> CAID Mohamed du M.N.A. (bellouniste engagé volontaire)

>> BENDEKIN du M.N.A. (bellouniste rallié volontaire)

>> BELLAT Laïdi du F.L.N. (capturé en opération puis engagé)

>> BLIKHERI Messaoud du M.N.A. (capturé en opération puis engagé)

>> KHELIFA Abderahmane du M.N.A. (capturé en opération puis engagé)

>> ZIANE ben Amar du M.N.A. (rallié avec arme)

>> GUEZALAH Mohamed du M.N.A. (rallié avec arme)

>> MOUJNIBAG Mohamed du F.L.N. (rallié avec arme)

>> HABIBI Amar du F.L.N. (prisonnier au cours d'un accrochage)

>>

>> Le passé de ces hommes prouve qu'ils avaient déjà du sang sur les mains et qu'ils avaient été choisis avec soin et préméditation pour être les tueurs de ce criminel complot qui ne devait laisser aucune chance aux malheureux Français d'Algérie.

>> Et s'il faut fournir une autre preuve de ce crime prémédité, elle sera apportée par Joseph Hattab-Pacha, premier Président de VERITAS, qui en a témoigné en son temps, devant n'importe quel Tribunal.

>>

>> Notre premier Président qui fit partie des « miraculés du 26 mars », se trouvait près du cinéma « Le Régent ».

Lors que tout fut terminé, il s'approcha des tirailleurs et leur demanda, en arabe : « Pourquoi ce massacre ?

Pourquoi avez-vous tiré, sans aucune sommation ? Pourquoi des soldats français tirent-ils sur des Français ? ».

>>

>> Le tireur au fusil-mitrailleur, celui qui avait déclenché le tir, lui répondit alors, dans la même langue : « Nous ne sommes pas des soldats français, nous sommes des FLN, et nous étions là pour tuer des Français ! ».

>>

>> Tout avait été prévu : les menaces de Fouchet, la veille de la manifestation : « Si vous vouliez tenter de revenir sur ce qui a été décidé et conclu, vous vous attireriez la fureur du monde...Et vous en seriez les premières victimes... S'il faut châtier ceux qui se révoltent, la France le fera... ».

>>

>> Se révoltaient-elles, ces malheureuses victimes ? Ou voulaient-elles simplement proclamer leur amour pour la France et leur désir de rester françaises sur leur terre françaises ?...

>>

>>



>>

>> Oui, tout avait été subodoré, organisé, jusqu'aux ambulances présentes à proximité deux heures avant la manifestation... jusqu'à la disparition des victimes, jusqu'à ces cercueils de bois blanc confectionnés à la hâte pour cacher aux familles certaines blessures dans la nuque ou en pleine tête, trop compromettantes et risquant de porter ombrage à la version officielle qui perdure encore !

>>

Jean-Marie AVELIN - Alain ALGUDO – Geneviève de TERNANT

>> Et l'équipe de VERITAS

